VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

VIENS DE DÉCOUVRIR QUE MON COPAIN PRENAIT DU SUBUTEX

Par Profil supprimé Postée le 12/02/2013 11:04

Bonjour
je viens à vous parce que je suis vraiment inquiète et je ne sais pas comment réagir. j'ai découvert il y a quelques jours que mon copain est sous subutex, je ne savais pas du tout ce que c'était. Et en recherchant sur internet j'ai vu que c'était un substitut à l'héroïne, en gros il a été toxico et essaie de s'en sortir, enfin c'est ce que j'ai compris. Sauf qu'il m'en a jamais parlé, j'ai bien remarqué qu'il a des réactions bizarres avec moi parfois : agressivité, paranoïa, et surtout il fait souvent des crises, il est malade, se plaint de fatigue générale, de maux d'estomac,il a des sueurs nocturnes, et de s grosses crises d'insomnie. Jusqu'ici il m'a toujours sorti toutes sortes de raison sans évoquer soin ancienne addiction à l'héroïne. et l'autre jour, je l'ai entendu sniffer quelque chose dans la salle de bain, comme je trouvais toutes ces réactions assez suspectes, j'ai été faire ses poches pour voir ce qu'il me cachait et là j'ai découvert le cachet de subutex 8mg, et en faisant des recherches sur internet son utilité. Mais depuis je ne sais pas comment me comporter avec lui, j'aimerais l'aider mais je ne sais pas comment, je ne connais rien aux addictions de ce type. Est ce normal qu'il sniffe un médicament qui est fait pour être pris par voie orale? Ces réactions d'agressivité/paranoïa sont elles normales? Pendant combien de temps doit il prendre subutex pour espérer aller mieux? parce que j'ai lu sur certains forums qu'il y en avait qui le prenait pendant très longtemps? ne risque t'il pas de développer une nouvelle forme d'addiction à subutex? Et comment l'aider et l'accompagner dans ce processus en sachant qu'il ne sait toujours pas que je suis au courant? Désolée d'avoir été aussi longue mais je suis vraiment désorientée et j'aimerais vraiment en savoir plus pour l'aider parce que je m'imagine pas l'abandonner maintenant. Merci beauocup de votre réponse.

Mise en ligne le 14/02/2013

Bonjour,

Comme vous l'avez repéré, le Subutex est l'un de traitement de substitution possible à l'usage d'opiacé comme l'héroïne mais également toutes les formes de morphines, de codéines... Le Subutex permet de ne pas être en manque physique à l'arrêt de ces différents produits cités précedemment, mais le Subutex fait partie de cette grande famille des opiacés et donc provoque une dépendance physique. Ce traitement peut être prescrit par un médecin liberal ou un médecin exerçant en centre de soin spécialisé. Il n'y a aucune durée définie de traitement, cela dépend des personnes, l'objectif en général étant de diminuer progressivement les dosages jusqu'à l'arrêt définitif.

Certaines personnes ont un usage détourné du Subutex, c'est à dire se le procurent hors prescription médicale, le consomment en le sniffant ou en l'injectant. Dans ces circonstances il peut s'agir d'avantage d'un usage toxicomaniaque que d'un usage thérapeutique.

Il est difficle de deviner ce qu'il en est précisément pour votre ami et le seul moyen d'en savoir d'avantage serait d'en discuter directement avec lui. Votre envie de l'aider et de l'accompagner implique évidemment que certaines choses soient dites mais également que votre ami lui même se sente en difficulté et accepte d'être aidé. Au delà de l'aide médicamenteuse que peut apporter un traitement de substitution sur le plan de la dépendance physique, il est souvent préconisé de prendre en charge l'aspect psychologique de la dépendance et plus globalement les fragilités intérieures ayant pû conduire à une toxicomanie.

Ce suivi, médical et psychologique (social si besoin), peut être mis en place dans un CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) sous formes de rendez-vous réguliers auprès de différents professionnels spécialisés dans le traitement des dépendances. Les consultations y sont individuelles, confidentielles et gratuites. Un accueil est également proposé aux personnes de l'entourage pour du soutien, des conseils...

Si vous souhaitez discuter plus avant de la situation de votre ami ou simplement être orientée vers un CSAPA, n'hésitez pas à nous joindre au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, 7/7, de 8h à 2h).

Cordialement.